

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MARBOZ

Nombre de membres afférents
au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Nombre de membres présents : 17
Nombre de votes pour : 17
Nombre de votes contre : 0
Abstention : 0
Date de la Convocation : 13/04/2026
D2026042004

Séance du 20 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt avril à vingt heures, le conseil municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame MOIRAUD Christelle,

Etaient présents : MOIRAUD Christelle, GUILLERMIN Patrice, NAVARIN Cécile, SOCHAY Hervé, TISSERAND-BOUVARD Magali, CHEVILLARD Philippe, POCHON Laurence, CALLAND Cédric, MIVIERE Karine, CARRUBA Isabelle, NEVORET Raphaële, GAUCHE Vincent, CHANEL Virginie, CHAVEROT Vincent, NEVORET Marie-Laure, PIGUET Maxime, URVOY Gwenola

Excusés : DELIANCE Alexandre, NOEL Simon

Madame Marie-Laure NEVORET a été élue secrétaire de séance

Objet : Modification du tableau des emplois permanents de la Commune

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 16 juin 2025 portant sur la modification du tableau des emplois permanents

Considérant l'évolution de certaines missions au sein des emplois de la commune, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de mettre à jour le tableau des emplois de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- fixe le nouveau tableau des emplois permanents de la Collectivité ainsi qu'il suit à compter du 27 avril 2026 :

Emplois à temps complet :

EMPLOI	CADRE D'EMPLOI
1 secrétaire général de communes de 2000 à 5000 hbts ou secrétaire de mairie	Attaché ou rédacteur
1 employé administratif accueil secrétariat	Adjoint administratif ou rédacteur
1 agent polyvalent assurant les fonctions de garde champêtre à titre accessoire	Adjoint technique ou agent de maîtrise
1 chef d'équipe services techniques	Adjoint technique ou agent de maîtrise
4 ouvriers polyvalents	Adjoint technique ou agent de maîtrise
	Adjoint technique
	Adjoint technique
	Adjoint technique
2 ouvriers de la voirie	Adjoint technique
	Adjoint technique
3 agents des écoles maternelles	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles ou agent de maîtrise
	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
	Agent territorial spécialisé des écoles maternelles
1 agent de service	Adjoint technique

Emplois à temps non complet :

EMPLOI	CADRE D'EMPLOI	TEMPS TRAVAIL HEBDOMADAIRE
1 employé administratif accueil secrétariat	Adjoint administratif	32 H 00
1 agent de service	Adjoint technique	32 H 00
1 agent de service	Adjoint technique	24 H 50
1 agent de service	Adjoint technique	11 H 30
2 agents de service	Adjoint technique	26 H 00
	Adjoint technique	20 H 30
1 employé de bibliothèque	Adjoint du patrimoine ou assistant de conservation du patrimoine	30 H 00

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise Madame le Maire à procéder aux déclarations de vacance de poste et prendre les dispositions relatives au recrutement.



Pour copie conforme,
Le Maire,

Christelle MOIRAUD